

J.A.B.

8023 Zürich

Veuillez annoncer vos changements d'adresse

ASSEMBLEE DES DELEGUES



OUI à Schengen/Dublin

Les 133 délégués du Parti Evangélique Suisse (PEV) réunis à Frauenfeld ont approuvé les accords de Schengen/Dublin.

■ de Joel Blunier

Devant les délégués du PEV Suisse, le conseiller national Luzi Stamm (UDC, AG) a plaidé pour un NON à Schengen/Dublin. Son argument principal était que les articles soumis à la votation le 5 juin 2005 auraient pour effet de faciliter l'en-

tion. Membre de l'UDC et vice-président de l'ASIN, il justifié sa position en arguant que cette libéralisation entraînerait inéluctablement une augmentation du chômage dans notre pays. Ruedi Aeschbacher, président et conseiller national du PEV (ZH), en revanche plébiscité un OUI devant l'assem-



Stylyle Schletter

Luzi Stamm (UDC) en train de plaider le NON à Schengen, sans succès.

trée de la Suisse dans l'UE. Son adversaire, Heiner Studer, conseiller national (PEV, AG), a insisté sur le fait que ces votations n'hypothéquaient en aucune manière notre marge de manoeuvre par rapport à l'UE. Studer a insisté sur les avantages évidents de ces traités en mentionnant leur efficacité dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et la criminalité. Il a ajouté que ces lois sont des outils appréciables dans la lutte contre les demandes d'asile abusives. Lors du scrutin qui a suivi, les délégués du PEV ont décidé de recommander le OUI à Schengen/Dublin avec 109 contre 12 voix.

Dans le débat sur l'extension de la liberté de circulation des personnes accordée aux nouveaux membres de l'UE, M. Stamm a de nouveau relevé le défi du plaidoyer d'opposi-

ble. Entre autres, il s'est référé aux mesures d'accompagnement qui éviteraient le dumping salarial en ajoutant que les entreprises étrangères devaient se conformer aux conditions de travail suisses et qu'elles ne sauraient profiter d'avantages concurrentiels truqués. Toutes ces mesures auraient pour effet d'assurer un processus graduel et approprié d'intégration. Les délégués ont suivi leur président en votant avec 98 contre 12 voix en faveur de la liberté de circulation des personnes.

Comme contribution à la discussion sur l'intégration des étrangers, les délégués ont également avalisé une déclaration sur la cohabitation avec l'Islam, basée sur les valeurs chrétiennes et la liberté de religion. A télécharger ici: www.evpppev.ch/declaration_islam.pdf

EN BREF



Susciter un vrai débat sur les valeurs

Le conseiller national Walter Donzé (BE) interpelle le Conseil fédéral par un postulat demandant que celui-ci définisse une série de valeurs «qui garantissent à notre société des perspectives d'avenir, de la cohésion et du sens.»

Conduire sans permis?

Quand une personne a été sanctionnée par un retrait de permis, elle peut toutefois continuer à conduire un véhicule, à savoir une petite voiture dont la vitesse est limitée à 45 km/h. Dans une interpellation, le conseiller national Ruedi Aeschbacher (PEV, ZH) demande au Conseil fédéral s'il était disposé à supprimer cette mesure d'exception.

Le PEV à la hausse

Le 27 février 2005, la hausse continue du PEV s'est confirmée: lors des élections cantonales, le PEV Argovie a su augmenter son électorat de 4,9% à 5,7%; grâce à René Steiner, le PEV Soleure a pu gagner le mandat d'un député cantonal pour la première fois. Le même jour, l'enquête Isopublic a annoncé un taux d'électorat de 6% pour le PEV (2,3% lors des élections au Conseil national de 2003).

CONSIGNES DE VOTE



Les délégués du PEV recommandent de voter comme suit:

NON Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (LPart)

OUI Schengen/Dublin: Accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin

AGENDA

23 mai 2005 à 20h, TSR1
grand débat sur le PACS

5 juin 2005
votation fédérales

25 septembre 2005
votations fédérales



Un maire rejoint le PEV

Patrick Gsteiger, 38 ans, maire de Perrefitte, district de Moutier, a quitté le PRD pour rejoindre le PEV. Le 8 septembre 2005 à 20h se tiendra à Tramelan l'assemblée constitutive de la section du PEV du Jura bernois. Le PEVJB entend se positionner sur la scène politique et participer aux élections cantonales et régionales d'avril 2006. Les responsables suisses alémanique du PEV du canton de Berne se réjouissent particulièrement de cette nouvelle collaboration.



Patrick Gsteiger



Sous-section francophone

L'Aigle Noir, à Fribourg, a accueilli le 28 avril la section Fribourg qui y a tenu son Assemblée générale. La section fait actuellement un effort pour créer une sous-section francophone et pour intégrer une personne bilingue dans son comité cantonal. Est élu: Fredi Dolder, Morat, président. Sont confirmés dans leur mandat Susanne Rüfenacht, Morat, déléguée des médias, Christian Hauser, caissier, Tabëa-Johanna Balderer, Berne, et Edith Mesazros, Muntelier, pour le secrétariat. L'assemblée s'est ensuite penchée sur l'argumentaire du Pacs présenté par Harri Wettstein.



accents: bulletin d'information du Parti Evangélique suisse (PEV)

2e année, numéro 2, mai 2005

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. CHF 7.-/an.

Gestion des adresses et des abonnements: PEV, Werner Rieder case Postale 7334, 8023 Zürich Tel. 01 272 71 00, Fax 01 272 14 37 info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction: Harri Wettstein, Grand-Rue 41, 1110 Morges 021 802 44 18, harri.wettstein@evppev.ch

Impression et distribution: Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch



Non au Pacs fédéral

de Harri Wettstein

Le Pacs est une contrefaçon, inutile et dangereuse du mariage

Afin de ne pas le faire apparaître comme un quasi-mariage, le législateur ne l'a pas mis dans le code civil, avec le droit de la famille, mais il l'institue dans une loi à part.

Il n'y a pas besoin d'une institution pour chaque mode de vie

Seul le mariage est la concrétisation de la volonté de vie, de la fertilité du couple et de l'avenir d'une société. Il ne saurait donc être, même par analogie, ouvert aux couples (biologiquement stériles) de même sexe.

Le Pacs n'est revendiqué que par une minorité de la minorité

Le faible pourcentage d'homosexuels vivant dans notre société ne représente pas un groupe homogène. Certains seulement demandent à être reconnus au travers du Pacs fédéral, d'autres, ne souhaitant pas faire leur «coming out», désirent vivre simplement en concubinage ou en célibataires, et d'autres encore, souffrant de leur orientation sexuelle, cherchent de l'aide. Le concubinage donne suffisamment de liberté pour toutes les formes de couples.

Le Pacs ouvrirait la porte à l'adoption d'enfants

Plusieurs pays nordiques ont appliqué la «tactique du salami» en élaborant dans un premier temps une loi excluant l'adoption, puis en introduisant dans un second temps la possibilité d'adopter des enfants.



Le Pacs créerait de nouvelles discriminations

Le Pacs introduit des discriminations qui risqueraient d'être condamnées par la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, avec pour conséquence que le législateur suisse serait rapidement contraint d'assimiler totalement le partenariat à un mariage pur et simple, avec la possibilité de l'adoption.

Le Pacs aurait des conséquences financières lourdes pour l'économie

En matière d'assurances sociales, et notamment de prévoyance professionnelle, l'assimilation des partenaires à des conjoints aurait des conséquences financières liées aux règles particulières de cette assurance en cas de succession et de divorce.

Pour plus d'infos: www.non-au-pacs-federal.ch



Le PEV VD a 1 an

La 2ème assemblée générale du Parti Evangélique du Canton de Vaud a eu lieu le 2 avril à Morges. Les membres réunis ont salué le travail effectué par cette jeune section. Ils ont élu Daisy Yersin à la présidence de l'assemblée générale jusqu'en 2006. Après la démission de Harri Wettstein, comme secrétaire du PEV VD, le comité est composé de Roland Oppliger et François Bachmann, co-présidents, et Hans-Peter Plüss, trésorier. Harri Wettstein continue son travail de secrétaire romand pour le PEV Suisse et développe à l'heure actuelle des sections dans plusieurs autres cantons romands.



Chère lectrice, cher lecteur

On nous pose souvent la question: «Comment osez-vous vous opposer à cette loi sur le partenariat? Etes-vous homophobes à ce point?». Je peux vous rassurer, la réponse est claire: **NON** – le vote du 5 juin ne porte pas sur les personnes homosexuelles, mais sur l'introduction d'un nouvel état civil, un quasi-mariage réservé à une minorité de notre population. Le vent est favorable pour cette «Loi de l'Amour» (sic); les organisations de gays et lesbiennes l'ont compris et annoncent déjà leur revendication majeure, qui n'est pas sujette à votation: **abolition de toute différence entre le mariage et l'union homosexuelle (adoption, procréation assistée).** Et ceci malgré le fait que les moyens existants (contrat privé, disposition anticipée) sont peu utilisés par les homosexuelles personnes. En tant que Parti Evangélique, nous affirmons que la «tolérance» prêchée par les partisans est peut-être comparable à celle de M. Bonhomme envers les incendiaires hébergés sous son toit, dans la nouvelle de Max Frisch. Le coq, notre logo de parti, le rappelle: notre rôle est aussi d'avertir la population des dangers potentiels. **Aimons notre prochain – peu importe son orientation sexuelle – et votons NON à la Lpart le 5 juin!**

François Bachmann, co-président PEV VD

Campagne contre le Pacs fédéral

La campagne nationale a été lancée le 7 avril, simultanément à Bern et à Lausanne. Nous, le comité romand, avons pu réunir une belle brochette de journalistes avides de connaître nos arguments. La réaction fut instantanée et nous sommes à votre disposition pour approfondir ce sujet si vous hésitez encore.

Le comité remercie tout particulièrement tous les donateurs, dont certains ont été très généreux. Grâce à eux, nous avons pu démarrer une campagne d'affichages complète pour toute la Suisse romande. Nous reproduisons ci-dessus cette affiche que vous verrez bientôt dans votre entourage et que vous pouvez télécharger de ce site pour en faire des affichettes. L'argent récolté jusqu'ici ne nous permet malheureusement pas d'utiliser d'autres médias (journaux) pour notre campagne; vous pouvez y remédier en versant une contribution, même petite, sur le **CCP 17-704568-2**, Comité contre le pacs fédéral.

Merci d'avance de votre engagement pour cette cause essentielle.

Harri Wettstein, co-président du comité romand contre le Pacs